



République Démocratique du Congo
DEMOCRATIE CHRETIENNE
PARTI POLITIQUE
www.democratiechretienne.org

DECISION N° 02/20 PORTANT NOMINATION DE SECRETAIRES NATIONAUX

Le Président National ;

Vu la loi n°04/002 du 15 Mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques ;

Vu les statuts et règlement intérieur du parti ;

Le comité politique entendu, décide;

Article 1^{er} :

Sont nommés aux fonctions de Secrétaires nationaux au regard de leurs noms et qualité les personnes suivantes :

- 1) Secrétaire national chargé des affaires sociales et humanitaires : **Monsieur MABUILA MABASI MANGI**
- 2) Secrétaire national chargé relations avec les Associations et organisations de la société civile : **Madame MBONGO MUKWEKWA Florence**
- 3) Secrétaire national chargé des questions socioéconomiques : **MUPOYA YAMULAMBA Cédric**
- 4) Secrétaire national chargé de développement et droits humains : **Maitre MUTOMBO KONGOLO Charles**
- 5) Secrétaire national chargé de suivi et évaluation des activités : **Monsieur MALEWU MUTOMBO Eleuthere**
- 6) Secrétaire national chargé des reformes structurelles : **Monsieur Pélé LOMBO**
- 7) Secrétaire national en charge des personnes vivant avec handicap : **Monsieur MALENGA MANZINGA Papy**
- 8) Secrétaire national en charge de la trésorerie : **Madame Clarisse LUSENDE KALALA**

Article 2

Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures et contraires à la présente décision.

Article 3

Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 10 septembre 2020

Eugène DIOM/NDONGALA

